

qu'à celui des Sauvages qui habitent le pays, et à celui de la Compagnie qui en est propriétaire. On a déjà remarqué que la Compagnie du Nord-Ouest emmène du Canada des Sauvages pour faire la chasse; ces gens tuent tout ce qu'ils rencontrent, et mettront bientôt le pays hors d'état de fournir à la subsistance des misérables Sauvages (qui ne cultivent jamais la terre,) et priveront la Compagnie de la Baye d'Hudson de son Commerce. Si les droits de propriété foncière, accordés à la Compagnie, étoient soutenus d'une manière efficace, il seroit de son intérêt d'empêcher ce système si cruel pour les naturels du pays, et de leur assigner à chacun, d'une manière permanente, des endroits séparés pour y faire la chasse, de façon que s'ils vouloient se donner la peine de conserver la race des Castors et des autres animaux, dont la fourrure est précieuse, ils seroient assurés de tirer avantage de leur propre modération et de leur prévoyance. En suivant cette méthode, on ne sauroit guères douter que plusieurs Districts, qui sont maintenant épuisés de Pelleteries, pourroient en produire encore. Le Castor seroit conservé avec presque autant de soin qu'un animal domestique, et l'on peut facilement s'imaginer à quel point il pourroit se multiplier. Après avoir approprié à l'avancement de l'Agriculture toutes les parties des Territoires de la Baye d'Hudson, qui y sont propres, le résidu pourroit parvenir, sous un système exclusif de propriété, à fournir plus de Pelleteries que n'en don-